



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°255 DU 1 AU 7 MARS 2021

## 0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 4 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres et 2 victimes de VSBG.

Parmi les victimes figurent 1 femme et 1 mineur tués.

Des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique.

Ce bulletin relève également un phénomène de cadavres et des personnes tuées par des gens non identifiés qui continue à se manifester.

Ce bulletin revient aussi sur des questions liées à la justice, à l'environnement, à la gestion de la COVID-19 et sur les faits sécuritaires.

### LES GRANDS TITRES

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. DE LA JUSTICE*

*III. DE L'ENVIRONNEMENT*

*IV. DES FAITS SECURITAIRES*

## CONTENU

<b>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</b> .....	5
<b>I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</b> .....	5
<b>I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</b> .....	5
<b>II. DE LA JUSTICE</b> .....	5
<b>III. DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	5
<b>IV. DES FAITS SECURITAIRES</b> .....	6
<b>IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</b> .....	6
<b>IV.2. AUTRES FAITS SECURITAIRES</b> .....	6
<b>V. DE LA GESTION DE LA COVID-19</b> .....	7
<b>VI. CONCLUSION</b> .....	8

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Front pour la Défense de la Démocratie
<b>ECOFO</b>	: Ecole Fondamentale
<b>PJ</b>	: Police Judiciaire
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement
<b>TGI</b>	: Tribunal de Grande Instance
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE**

##### ***Une fillette violée en commune et province Bubanza***

En date du 1<sup>er</sup> mars 2021, vers 13 heures, sur la colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, B., âgée de 8 ans, écolière en 2<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Giko, a été violée à son domicile par Vyamungu, âgé de 18 ans, au moment où ses parents n'étaient pas là. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour se faire soigner. L'auteur présumé a pris fuite.

##### ***Une fille violée en commune et province Rutana***

En date du 3 mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province

Rutana, F.N., âgée de 16 ans, a été prise par force et violée en cours de chemin par Claver Niyongabo, âgé de 33 ans et père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour bénéficier des soins. Le présumé auteur a été arrêté par la police et a été détenu au cachot du poste de police de Rutana.

***Une fillette violée en commune et province Bubanza***

***Une fille violée en commune et province Rutana***

## **II. DE LA JUSTICE**

##### ***Procès de flagrance en commune et province Gitega***

Dans l'après-midi du 4 mars 2021, a eu lieu un procès au TGI Gitega de Bélyse Ndayishimiye, Christine Nduwimana, Espérance Kwizera et Japhet Niyibitegeka. Selon des sources sur place, les trois prévenus étaient accusés d'avoir aidé Magnifique Shurweryimana, épouse de Japhet à maltraiter Josiane Bukeyeneza en introduisant de l'eau pimentée, du ciment et du sable dans son organe génital.

Selon les mêmes sources, à l'arrivée des policiers, Magnifique a pris fuite. Japhet Niyibitegeka a été acquitté et blanchi par le TGI après avoir été accusé de prêter son téléphone pour faire venir la victime. Bélyse, Christine et Espérance ont écopé chacune d'une peine de servitude pénale de 15 ans avec un dédommagement de 5 000 000 fbu. À défaut de payer le dédommagement exigé, une autre peine de 5 ans sera ajoutée à la peine fixée

## **III. DE L'ENVIRONNEMENT**

##### ***Cinq personnes blessées suite à la pluie torrentielle en commune Mwumba, province Ngozi***

En date du 3 mars 2021, vers 12 heures, sur la colline Rukurazo, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, une pluie mêlée de vent violent a détruit et emporté la toiture des classes de la 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> année de l'ECOFO Rukurazo blessant 5 personnes dont 4 élèves. Selon des sources sur

place, les élèves qui ont été blessés sont: Désiré Ndikumana, Saidi Minani, Evariste Bikorimana et Désiré Niyonyishu. Selon les mêmes sources, Liboire Minani qui s'abritait dans une des classes a été aussi blessé. Les blessés ont été évacués vers le CDS Buziragahama pour des soins médicaux.

## **IV. DES FAITS SECURITAIRES**

### **IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Giteranyi, province Muyinga***

En date du 4 mars 2021, vers 8 heures, sur la colline Mukoni, zone Mugano, commune Giteranyi, province Muyinga, un corps sans vie de Samson Nivyabandi, âgé de 46 ans, originaire de cette col-

line, a été découvert. Selon des sources sur place, le corps gisait sur la route sous un arbre et le visage était écorché. Selon les mêmes sources, la victime rentrait de la Tanzanie et avait à côté d'elle ses bagages.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 5 mars 2021, vers 15 heures, sur la colline Rusiga, zone Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme

*Un corps sans vie retrouvé en commune Giteranyi, province Muyinga*

*Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke*

## **IV.2. AUTRES FAITS SECURITAIRES**

### **Une personne tuée en commune Butihinda, province Muyinga**

En date du 2 mars 2021, vers 15 heures, sur la colline Tangara, commune Butihinda, province Muyinga, Angeline Bantize, âgée de 70 ans, originaire de la colline Kavumu de la même commune, a été tuée à coups de houe par Juliette Bwati, âgée de 60 ans, habitant la colline Tangara. Selon des sources sur place, la victime a surpris Juliette en train de lui voler des avocats, s'est disputée avec elle et la voleuse l'a assénée des coups de houe. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ de Muyinga.

### **Une personne tuée suite à une explosion de grenade en commune Kabarore, province Kayanza**

Dans la matinée du 2 mars 2021, sur la colline Gas-hiru, commune Kabarore, province Kayanza Gaspard Mugisha, âgé de 16 ans, a été tué suite à une explosion d'une grenade. Selon des sources sur place, en date du 1<sup>er</sup> mars 2021, la victime a trouvé cette grenade sur une position militaire sur cette même colline, alors qu'il y exerçait des travaux ménagers et l'a cachée lorsque ces militaires étaient en train de déménager. Le lendemain, cette grenade l'a tué quand il cherchait à la cacher dans ses habits de peur d'être vu.

### **Attaque à main armée en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 5 mars 2021, vers 21 heures, à moins de 200 mètres du pont de la rivière Fute, sur la colline Rutegama, de la zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba, des gens non identifiés armés de fusils ont tendu une embuscade le véhicule de l'administrateur de ladite commune, Gérard Hazimana. Selon des sources sur place, ce dernier a été blessé au niveau de la joue tandis que Pierre Harushimana, chef de zone Gishiha et André Nkurunziza,

non identifié en état de décomposition a été découvert par des cultivateurs. Selon des sources sur place, ils ont vite alerté les élus locaux proches de cet endroit dont Emmanuel Ntacobimpa, chef de zone Cibitoke et ce cadavre a été enterré par la population sur l'ordre de ce chef de zone. Selon des sources sur place, un véhicule du responsable du SNR à Cibitoke, Venant Miburo, a été vu par des habitants de la localité circulant à cet endroit dans la nuit du 2 au 3 mars 2021.

inspecteur cantonal de Vugizo ont été également blessés au niveau du visage. Ils ont été évacués au CDS Gishiha pour bénéficier des soins. Le véhicule a été endommagé au niveau du pare-brise, des vitres et du radiateur.

### **Une personne maltraitée en commune et province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mars 2021 indique qu'en date du 27 février 2021, au quartier Karera I, commune et province Gitega, Bélyse Ndayishimiye, Christine Nduwimana et Espérance Kwizera sur l'ordre de Magnifique Shugweryimana, toutes membres du parti CNDD-FDD, ont introduit de l'eau pimentée, du ciment et du sable dans l'organe génital de Josiane Bukeyenza, âgée de 29 ans et employé dans un restaurant. Selon des sources sur place, cette dernière était accusée d'être la maîtresse de Japhet Niyibitegeka, époux de Magnifique. Selon les mêmes sources, les faits se sont déroulés au domicile de Japhet.

*Une personne tuée en commune Butihinda, province Muyinga*

*Une personne tuée suite à une explosion de grenade en commune Kabarore, province Kayanza*

*Attaque à main armée en commune Vugizo, province Makamba*

*Une personne maltraitée en commune et province Gitega*

*Une maison incendiée en commune Matongo, province Kayanza*

### ***Une maison incendiée en commune Matongo, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 indique qu'en date du 28 février 2021, vers 1 heure du matin, sur la colline Gitwe, commune Matongo, province Kayanza, la maison d'habitation de Ménémore Ntukamazina, âgée de 50 ans, a été incendiée. Selon des sources sur place, cet

incident a emporté tout ce qui était à l'intérieur de la maison. Selon le chef de colline Gitwe, Diomède Yamuremye, cet acte est lié aux conflits fonciers opposant Léonard Ntirandekura à Ménémore ainsi que des litiges d'argent entre Gervais Ndayarinze et cette dernière. En date du 1<sup>er</sup> mars 2021, les présumés auteurs de cet acte ont été détenus au cachot de la commune Matongo pour des raisons d'enquête.

## ***V. DE LA GESTION DE LA COVID-19***

### ***Lutte contre la Covid-19 en commune et province de Gitega***

Dans la nuit du 6 mars 2021, vers 23 heures, dans la ville de Gitega, une patrouille de vérification a été effectuée par la police en collaboration avec le SNR. Selon des sources sur place, des propriétaires des bars comme Félix Mbonimpa d'American corner, Ngendakumana du cercle de l'alliance et des propriétaires des boîtes de nuit, Mozambique Nkwitegetse de Mystic ainsi que Fatu Ncuti et Juma Nzeyimana de G-clubs ont été arrêtés pour avoir

violé les consignes édictées par l'Etat relatives à la lutte contre la pandémie de la Covid-19 en ouvrant la musique et le dancing. Selon les mêmes sources, Prosper Ndayishimiye, disque Joker au cercle de l'alliance de Gitega et Evode Congera, gérant du bar American corner ont été aussi appréhendés et retenus au cachot du commissariat provincial de Gitega accusés de rébellion contre les mesures de sécurité sanitaires prises par l'Etat.

## ***VI. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de violations du droit à l'intégrité physique.

Ce bulletin répertorie également des questions de la

justice, de l'environnement, de la gestion de la Covid-19 et des faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice les auteurs sans parti pris.